

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 220

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SALON-DE-PROVENCE

Ventes et cessions

321 176 240 RCS Salon-de-Provence.

ECRET.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 15000.00 EUR.

Adresse : 246, Rue Canesteu, Zone Industrielle La Gandonne, 13300 Salon-de-Provence.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Par acte sous seing privé en date 27 mai 2024, il a été établi un projet de traité de fusion par lequel la société ECRET, société par actions simplifiée au capital de 15 000 Euros, dont le siège est à Zone Industrielle la Gandonne, 246 rue Canesteu, 13300 SALON-DE-PROVENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SALON-DE-PROVENCE sous le numéro d'identification 321 176 240, société absorbée, ferait apport à titre de fusion absorption simplifiée à la société RICHAUD SANGIARDI ENERGIE, société par actions simplifiée au capital de 33 000 Euros, dont le siège est à Zone Industrielle la Gandonne, 246 rue Canesteu, 13300 SALON-DE-PROVENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SALON-DE-PROVENCE sous le numéro d'identification 819 423 393, société absorbante, à charge pour cette dernière de supporter l'intégralité du passif de la société ECRET. Le montant total de l'actif apporté étant de 1 876 090 Euros et le montant total du passif pris en charge s'élevant à la somme totale de 1 248 583 Euros, l'actif net apporté par la société ECRET s'élève à 627 506 Euros. Il a été stipulé une date d'effet rétroactif au plan comptable et fiscal au 01.01.2024. La société TECH 9, société par actions simplifiée au capital de 477 718 Euros, dont le siège est à Zone Industrielle la Gandonne, 246 rue Canesteu, 13300 SALON-DE-PROVENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SALON-DE-PROVENCE sous le numéro d'identification 890 755 655, société mère de la société absorbante et de la société absorbée détenant la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbée et de la société absorbante, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Le projet de traité de fusion a été déposé en date du 28 mai 2024 au greffe du Tribunal de Commerce de SALON-DE-PROVENCE pour les sociétés ECRET et RICHAUD SANGIARDI ENERGIE. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion, devant le Tribunal de Commerce de SALON-DE-PROVENCE, dans un délai de trente (30) jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..